

**Convention de Transfert Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage n°21DEAP045 entre
la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de Peyrolles-en-Provence
pour la réalisation de travaux d'aménagement des réseaux humides dans le
cadre de l'aménagement des voiries des rues Barème et des Ecoles**

Avenant n°1

La Métropole Aix-Marseille-Provence

Dont le siège est sis : Le Pharo, 58 bd Charles Livon, 13007 Marseille

Représentée par sa Présidente ou son représentant en exercice dûment habilité pour intervenir en cette qualité aux présentes, et domiciliée audit siège

Désignée ci-après « La Métropole »

D'une part,

La Commune de Peyrolles-En-Provence

Dont le siège est sis : Rue de la Mairie, 13860 Peyrolles-en-Provence

Représentée par son Maire en exercice, dûment habilité pour intervenir en cette qualité aux présentes, et domicilié audit siège

Désignée ci-après la Commune

D'autre part

Ensemble dénommées « Les Parties »

Article 1 – Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de modifier l'enveloppe financière affectée à l'opération faisant l'objet de la convention n°21DEAP045 de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux d'aménagement des réseaux humides dans le cadre de l'aménagement des voiries des rues Barème et des Ecoles.

En effet, en cours de chantier, des ajustements techniques en lien avec les aménagements de surface, l'encombrement du sous-sol ont dû être réalisés :

- Pour la compétence Pluvial, réfection d'une traversée au droit d'un plateau traversant sous la RD96,
- Pour la compétence Eau Potable, dilatation supplémentaire du réseau sur 70 m linéaire avec maillages associés,

- Pour la compétence Eaux usées, changement de matériaux de la canalisation avec mise en place d'une dalle béton en raison des contraintes locales sur un linéaire d'un peu plus de 200m, renouvellement de 40m de canalisations non identifiées en phase études et réfection de deux branchements présentant des anomalies.

De plus, le réseau pluvial existant rue des Ecoles initialement à renouveler par la pose d'un réseau en diamètre 600mm a été conservé en raison de fortes contraintes techniques.

Le montant de l'opération est ainsi adapté et porté de 543.060,10€HT, soit 651.672,12€TTC à un montant global de 646 700,00€HT, soit 776.040,00€TTC, soit une augmentation globale de 19.1% et réparti de la façon suivante :

- Pour la compétence Pluvial : 135 100,00€HT soit 162 120,00€TTC soit une diminution de 26.8%.
- Pour la compétence eau potable : 231 100,00€HT soit 277 320,00€TTC, soit une augmentation de 23.6%.
- Pour la compétence eaux usées : 280 500,00€HT soit 336 600,00€TTC, soit une augmentation de 63.5%.

Article 2 : Substitution d'annexes

Le descriptif des travaux, tel qu'annexé au présent avenant, est substitué à l'Annexe 1 de la convention.

Les nouveaux plans de financement prévisionnel de l'opération tels qu'annexés au présent avenant, sont substitués à l'Annexe 2 de la convention.

Article 3 – Divers

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Le présent avenant entre en vigueur à compter de sa notification après transmission au contrôle de légalité.

Fait à

Fait à

Le

Le

Pour la Commune de Peyrolles-en-Provence

Pour la Métropole Aix-Marseille-Provence

Le Maire

Pour la Président et par délégation,
Roland GIBERTI

ANNEXE 1 : DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Nature	Localisation	Descriptif
Aménagement d'un réseau public de distribution d'eau potable	Rue des Ecoles / Barème / Mère de Dieu	Fourniture et pose de canalisations en fonte ductile de diamètre 150mm sur un linéaire d'environ 360m, dilatation supplémentaire du réseau sur 70m ainsi que les branchements associés
Aménagement d'un réseau public de collecte des eaux usées	Rues des Ecoles / Barème / Mère de Dieu / Saint Roch	Fourniture et pose de collecteurs PVC SN16 ou équivalent de diamètre 200 / 300 mm sur un linéaire de 310m avec mise en place d'une dalle béton sur 200m ainsi que les branchements associés
Aménagement d'un réseau public de collecte des eaux pluviales	Rue des Ecoles / Barème / Mère de Dieu / Saint Roch	Fourniture et pose de collecteurs en béton armé jusqu'au diamètre 600mm ainsi que les branchements et les ouvrages de collecte associés

ANNEXE 2 (modifiée par l'avenant n°1)

Plan de financement prévisionnel de l'opération

Compétences Pluvial
Activité non assujettie à la TVA

Libellé de l'opération	Aménagement des réseaux humides dans le cadre de l'aménagement des voiries rues Barème et des Ecoles – commune de Peyrolles-en Provence	
	Dépenses (€)	
Nature des dépenses Pluvial (EP)	HT	TTC
Etudes	7 600,00	9 120,00
Travaux	127 500,00	153 000,00
Total dépenses (€)	135 100,00	162 120,00

Compétences Eau Potable
Activité assujettie à la TVA

Libellé de l'opération	Aménagement des réseaux humides dans le cadre de l'aménagement des voiries rues Barème et des Ecoles – commune de Peyrolles-en Provence	
	Dépenses (€)	
Nature des dépenses Adduction en Eau Potable (AEP)	HT	TTC
Etudes	8 400,00	10 080,00
Travaux	222 700,00	267 240,00
Total dépenses (€)	231 100,00	277 320,00

Compétences Eaux Usées
Activité assujettie à la TVA

Libellé de l'opération	Aménagement des réseaux humides dans le cadre de l'aménagement des voiries rues Barème et des Ecoles – commune de Peyrolles-en Provence	
	Dépenses (€)	
Nature des dépenses Eaux Usées (EU)	HT	TTC
Etudes	10 200,00	12 240,00
Travaux	270 300,00	324 360,00
Total dépenses (€)	280 500,00	336 600,00

